

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le Pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable président du Sénat, s'adressant à l'Orateur de la Chambre des communes, s'exprime alors en ces termes:

Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté; et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde, et, en toute occasion, saura reconnaître, ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations, ainsi que leurs paroles et leurs actes, seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir le Parlement par un discours du trône.

Et les députés de retour à la Chambre des communes:

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire rapport que les Communes, s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence le Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'avais été choisi comme Orateur. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu nous confirmer.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence, aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

*Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,*

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à cette première session de la vingt-quatrième Législature du Canada. Nous conservons un agréable souvenir des jours historiques de l'automne dernier où Sa Gracieuse Majesté, accueillie et acclamée

chaleureusement par ses sujets canadiens, inaugurerait elle-même le Parlement. Nous envisageons avec plaisir la présence parmi nous, cet été, de Son Altesse Royale, la princesse Margaret, qui prendra part aux cérémonies du centenaire de la Colombie-Britannique et visitera d'autres régions du Canada.

La visite au Canada, cet été, tant du premier ministre du Royaume-Uni que du premier ministre de Ghana est un événement à la fois agréable et significatif. C'est une nouvelle preuve qu'on se rend compte de plus en plus de l'intérêt mutuel qui lie les pays du Commonwealth comme aussi de l'essor du Commonwealth lui-même.

Mes ministres ont constaté avec satisfaction le désir généralement répandu chez les populations de bien des pays de voir les nombreux progrès de la science servir à améliorer le sort de l'humanité plutôt qu'à favoriser l'art militaire et la fabrication d'engins de guerre. Mon Gouvernement persévérera dans ses efforts pour aider à la solution pacifique des problèmes internationaux et à la réalisation, grâce à de patientes négociations, d'un appréciable progrès dans la voie du désarmement. Entre-temps, mes conseillers vous demanderont d'appuyer le maintien, en collaboration avec nos alliés, de forces armées suffisantes pour décourager tout dessein d'agression.

Mon Gouvernement estime que la situation économique internationale exige des efforts puissants et concertés en vue de favoriser l'expansion du commerce. Il est donc très réconfortant de savoir que tous les pays du Commonwealth ont accepté la proposition du Canada en vue de la tenue d'une conférence commerciale et économique du Commonwealth à Montréal, en septembre cette année.

Nous attendons avec plaisir la visite au Canada cet été du Président des États-Unis et du Président de la république fédérale d'Allemagne de l'Ouest. Mes ministres seront heureux de cette occasion d'avoir avec eux des entretiens fructueux.

Mon Gouvernement regrette d'avoir à rapporter que les efforts qui ont été accomplis pour éviter une grève des chauffeurs du Pacifique-Canadien n'ont pas eu de succès. Il est toutefois encourageant de noter que les négociations qui ont eu lieu entre les parties, à l'instigation de mes ministres, ont réussi à diminuer l'écart quant aux questions en litige au point où de nouvelles discussions directes pourront en suggérer la solution. Mon Gouvernement continue de surveiller le déroulement des événements et se tient prêt à recommander telles mesures que l'intérêt national et les circonstances pourraient exiger.

Mon Gouvernement vous proposera l'adoption d'une Déclaration des Droits destinée à sauvegarder les droits de toute personne, au Canada, à l'égard de tout ce qui relève du Parlement.

Vous serez invités à approuver des mesures et des crédits permettant de poursuivre et d'amplifier le programme de mon Gouvernement en vue de maintenir l'emploi par l'accélération de travaux publics utiles et par l'encouragement de l'exploitation et de la transformation de nos ressources naturelles.

Vous serez invités immédiatement à modifier la Loi sur l'assurance-chômage en vue de prolonger de six autres semaines, cette année, la période où peuvent être versées des prestations saisonnières spéciales. Les modifications que cette loi a subies en novembre dernier, et celles qui ont été apportées à la Loi sur l'assistance-chômage, ont déjà démontré à quel point elles peuvent atténuer les difficultés qu'éprouvent les Canadiens temporairement sans emploi. D'autres modifications à la loi sur l'assurance-chômage seront proposées plus tard au cours de la session.

Mon Gouvernement continuera de favoriser la mise en œuvre d'un énergique programme de construction d'habitations, programme qui s'est déjà révélé un élément solide de notre économie et qui